

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 7 avril 2014 - 14 h 30 Rue du Lombard, 69 - Salle 206

Ordre du jour

 Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, relatif à la mise en oeuvre des bassins de vie Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, fait à Bruxelles le 20 mars 2014 127 (2013-2014) n°s1 et 2

Rapporteur: M. Jamal Ikazban

- Lecture et approbation du rapport.
- 2. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération conclu entre la Communauté française, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française et la Communauté germanophone organisant la mise en oeuvre d'un cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, fait à Bruxelles le 20 mars 2014

128 (2013-2014) nos 1, 2 et 3

Rapporteur: M. Jamal Ikazban.

Lecture et approbation du rapport.

site: www.pfb.irisnet.be 1er avril 2014

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret portant assentiment à l'avenant à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles le 24 octobre 2008, entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire francaise

132 (2013-2014) nos 1 et 2

Rapporteuse: Mme Magali Plovie.

Lecture et approbation du rapport.

4. Divers

Composition de la commission

Président : M. Vincent Lurquin

Vice-présidentes : Mme Isabelle Molenberg, Mme Anne Charlotte d'Ursel

M. Mohamed Azzouzi, M. Mohamed Daïf, Mme Françoise Dupuis, M. Jamal Ikazban M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, Mme Magali Plovie

PS : Ecolo : MR: Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Jacqueline Rousseaux

FDF: Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg

cdH: Mme Julie de Groote

Membres suppléants :

M. Mohammadi Chahid, Mme Caroline Désir, M. Bea Diallo, M. Christian Magérus, M. Eric Tomas

PS: Ecolo: M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Arnaud Pinxteren

MR : FDF : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Bertin Mampaka Mankamba

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).